

« L'Agent thermal dispense les techniques d'hydrothérapie aux curistes des centres de thermalisme. »

L'objectif de cette formation est de savoir accueillir et informer le curiste et de savoir maîtriser et appliquer les protocoles de soins en hydrothérapie.



## Titre professionnel Agent thermal

Certification nationale professionnelle niveau 3

### PROGRAMME

- Les fondamentaux de la pratique thermale
- Les connaissances de base en anatomie et physiologie
- Les différentes pathologies et les cures thermales
- La maîtrise des techniques
  - les différents soins
  - les particularités suivant les orientations thérapeutiques
- La fonction d'accueil en établissement
- La communication adaptée aux différents types de curistes
- L'accompagnement des curistes lors des soins thermaux
  - l'utilisation des techniques préventives de manutention
  - les règles de sécurité
- L'hygiène des locaux et des personnes



### DURÉE

315 h en centre  
175 h de stage en station thermale  
(environ 3 mois de formation)  
Dates : voir calendrier

### INTERVENANTS

Kinésithérapeutes DE, Infirmières DE, Esthéticiennes DE, Formateur en communication, coaches

### PRÉREQUIS

Aucun prérequis, la formation s'adresse à tout public

### TARIFS

Demandeurs d'emploi 2 700 €  
Salariés 3 105 €

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ⇒ Groupe de 6 à 20 personnes maximum
- ⇒ Cours théoriques combinés à des travaux pratiques et des mises en situation
- ⇒ Salles de cours et plateau technique, Accès Wifi et Salle informatique
- ⇒ Lieu de formation: Gréoux -les-Bains

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ⇒ Évaluations continues
- ⇒ Évaluation du stage pratique en milieu thermal

### VALIDATION

Agent thermal  
Certification de niveau 3  
enregistrée au RNCP  
délivrée par le CNETH

### LES +

- Accessible dans le cadre de la VAE
- Possibilité de valider l'HydroPraticien en parallèle
- Possibilité de formation modulable: nous contacter.